UFF ALLOCATION EQUILIBRE (part I)

Banque Conseil en Gestion de Patrimoine

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

Profil de risque

1 2 **3** 4 5 6 7

risque faible — risque élevé

Chiffres clés au 30/04/2025

Valeur liquidative	1359.34 €	Nombre de positions	78
Actif net du fonds	152.40 M€	Taux d'investissement	94.97%

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	0.39%	0.71%	-0.32%
YTD	0.06%	1.04%	-0.99%
3 mois	-1.83%	-1.48%	-0.34%
6 mois	1.38%	2.27%	-0.89%
1 an	4.81%	7.53%	-2.72%
3 ans	10.96%	18.65%	-7.69%
5 ans	25.99%	14.49%	11.50%

Evolution de la performance

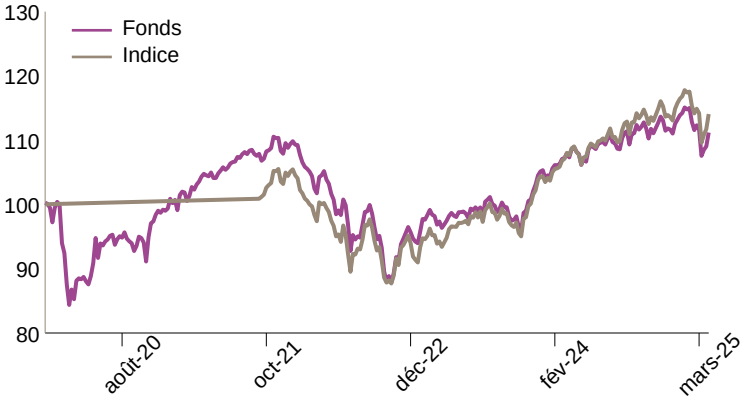

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	7.40%	Ratio de Sharpe	0.20
Volatilité de l'indice	7.66%	Ratio d'information	-2.09
Tracking Error	1.30%	Beta	0.95

L'indicateur de référence est un indicateur composite : 25% Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return EUR + 25% S&P; 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Governemnt Bond 5-7Y Index. Avant le 31 mai 2024, l'indice Bloomberg Europe était remplacé par le Stoxx Europe ex UK Large EUR.

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Lvmh Moet Hennessy	Daimler Truck Holdin
Asml Holding Nv	Iberdrola Sa
Siemens Ag-Reg	Nestle Sa
Schneider Electric S	Enel Spa
Hermes International	Novartis Ag-Reg

10 principales positions

Valeur	Poids	Type de valeur mobilière
Lyxor Eurmts 5-7Y In	13.50%	Fonds obligataires
X Eurozone Gov 5-7	12.53%	Fonds obligataires
Carmignac Ptf Unc Cr	5.18%	Fonds obligataires
Nb Ultra Short Term	4.34%	Fonds obligataires
Sap Se	3.21%	Actions ordinaires
Dnca Act Eur Pme-Nc	2.92%	Fonds actions
Asml Holding Nv	2.61%	Actions ordinaires
Lvmh Moet Hennessy L	2.45%	Actions ordinaires
Afer-Flore	2.32%	Fonds actions
Hermes International	2.20%	Actions ordinaires
Total	*51.25%*	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Lyxor Eurmts 5-7Y	0.26%	Lvmh Moet Hennessy	-0.38%
X Eurozone Gov 5-7	0.25%	Totalenergies Se	-0.19%
L'Oreal	0.18%	Airbus Se	-0.10%
Sap Se	0.14%	Deutsche Telekom Ag-	-0.09%
Iberdrola Sa	0.07%	Asml Holding Nv	-0.08%
Total	*0.90%*	*Total*	*-0.85%*

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0011062132	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	15/07/2011	Droit d'entrée (max) :	5.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	1.45%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	2.5%
Classification SFDR	Article 6		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Gérant financier

Myria AM

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ALLOCATION EQUILIBRE (part I)

Banque Conseil en Gestion de Patrimoine

Répartition par stratégies

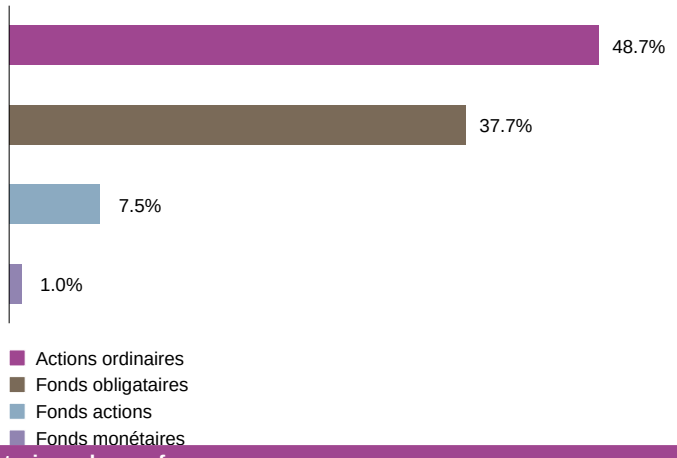

Répartition par secteurs de la poche actions

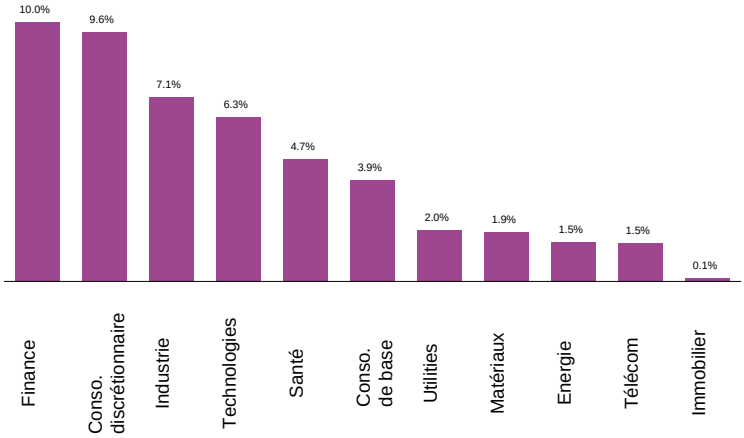

Historique des performances

		janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025	Fonds	1.92%	1.00%	-3.18%	0.39%									0.06%
	Indice	2.57%	0.96%	-3.11%	0.71%									1.04%
2024	Fonds	0.53%	0.81%	2.05%	-2.08%	1.84%	0.65%	0.90%	0.99%	0.72%	-1.72%	2.22%	-0.87%	6.07%
	Indice	0.92%	1.32%	2.17%	-2.16%	2.06%	0.98%	1.33%	1.35%	1.00%	-1.64%	2.46%	-1.21%	8.78%
2023	Fonds	4.36%	-1.22%	1.39%	0.59%	-0.18%	0.94%	1.75%	-0.97%	-2.83%	-0.68%	4.87%	3.75%	12.08%
	Indice	4.40%	-1.22%	2.49%	1.04%	-0.11%	1.91%	1.37%	-0.78%	-2.73%	-0.92%	5.21%	3.47%	14.71%
2022	Fonds	-2.34%	-2.75%	0.83%	-4.22%	-0.31%	-6.43%	5.18%	-3.99%	-7.28%	4.02%	4.89%	-2.10%	-14.44%
	Indice	-2.96%	-2.46%	0.21%	-3.35%	-0.72%	-4.61%	5.77%	-4.25%	-5.26%	3.91%	3.84%	-4.03%	-13.73%
2021	Fonds	-0.25%	1.44%	2.56%	1.22%	0.37%	1.07%	1.28%	1.22%	-1.94%	2.18%	-0.92%	1.93%	10.54%
	Indice	0.04%	0.04%	0.05%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	2.41%	0.08%	1.98%	4.91%
2020	Fonds	-2.60%	-3.34%	-8.18%	2.83%	2.41%	2.84%	0.30%	1.52%	-1.73%	-2.54%	7.61%	1.33%	-0.45%
	Indice	0.06%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%	0.52%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois d'avril 2025 a ressemblé à une grande lessiveuse, tant la volatilité a été exacerbée sur les marchés financiers. En effet, la mise en place de droits de douane, parfois stratosphériques, a été excessivement mal perçue par le monde politique et, bien sûr, par le monde financier. Pourtant, il est intéressant d'analyser le comportement des principaux marchés et secteurs au cours du mois d'avril, car certaines tendances identifiées les mois précédents semblent avoir été, une nouvelle fois, validées.

Le 2 avril, dans une mise en scène hallucinante, le président Trump a annoncé des surtaxes douanières à l'encontre de 180 pays, pires que celles qui prévalaient après la crise de 1929, et devant entrer en vigueur le 9 avril. Le délai d'une semaine ainsi établi devait permettre aux pays impliqués d'entrer dans une sorte de négociation éclair visant à rétablir miraculeusement les déséquilibres pris en compte par l'administration américaine. Mais, en se focalisant uniquement sur le déficit commercial américain sur les échanges de biens, et en omettant sciemment l'« hénaurme » bénéfice commercial sur les échanges de services, Donald Trump s'est pris les pieds dans le tapis.

Dès le 3 avril, les marchés financiers, notamment américains, signifiaient au locataire de la Maison-Blanche leur extrême mécontentement, de nombreux fournisseurs de l'économie américaine étant localisés dans les pays les plus taxés. Ainsi, entre le 2 et le 8 avril, le S&P 500 et le Nasdaq Composite se sont effondrés de 12 % et 13 % respectivement, portant le recul à plus de 20 % pour l'indice fortement pondéré en valeurs technologiques, alors que l'escalade des surtaxes entre la Chine et les États-Unis n'en finissait pas : les droits de douane étaient portés à 145 % pour les biens en provenance de l'Empire du Milieu et à 125 % pour ceux en provenance des États-Unis.

Le 9 avril, alors que seuls quelques pays mineurs étaient entrés en négociation avec l'administration américaine, tandis que la plupart réfléchissaient à une riposte concertée, Donald Trump n'a pas eu d'autre choix que d'annoncer un moratoire de trois mois sur la mise en place des surtaxes douanières pour tous les pays sauf la Chine, en les fixant néanmoins à 10 % de manière indiscriminée. Sans surprise, cette pause a propulsé les marchés financiers, qui se sont repris vigoureusement dans la journée.

Et depuis lors, ceux-ci ont entrepris de remonter lentement, avec parfois des à-coups. Mais chaque recul, volte-face ou camouflet infligé au président américain aura été considéré comme nécessaire pour minimiser l'impact d'une politique incompréhensible sur l'économie réelle et les chaînes d'approvisionnement, dont le rétablissement à la suite du Covid-19 avait pris presque trois ans.

Sur cette séquence du mois d'avril, on retiendra donc que l'économie est une science, et que toute expérimentation hasardeuse se paie cash ; que l'Europe n'est jamais aussi forte que dans l'adversité ; et que la réindustrialisation des États-Unis, dont l'économie est fondée à près de 80 % sur les services, ne se fait pas en 24 heures — à l'instar de la paix entre la Russie et l'Ukraine.

Dans ce contexte, le CAC 40 et l'EuroStoxx 50 ne baissent finalement que de 2 % et 1 % respectivement, l'indice des banques de la zone euro se payant même le luxe de progresser de 0,4 % sur le mois après avoir chuté jusqu'à -15 % en début de mois. Et la palme revient une nouvelle fois au secteur de la défense, dont l'indice européen, incluant des titres britanniques, progresse de près de 5 %.

De l'autre côté de l'Atlantique, le soulagement est palpable : si le S&P 500 baisse de l'ordre de 0,7 %, le Nasdaq, lui, progresse de 0,7 %, soutenus par l'effondrement du dollar de près de 4,5 % contre l'euro et contre le yen.

Pour finir, sur le front obligataire, les taux à 10 ans européens affichent une baisse du même ordre que la hausse du mois dernier, à la suite de l'annonce du plan d'investissement allemand de 1 000 milliards sur dix ans, alors que le 10 ans américain fait à peu près du surplace de date à date, mais en ayant frôlé la déroute au cours du mois.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ALLOCATION EQUILIBRE (part I)

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.

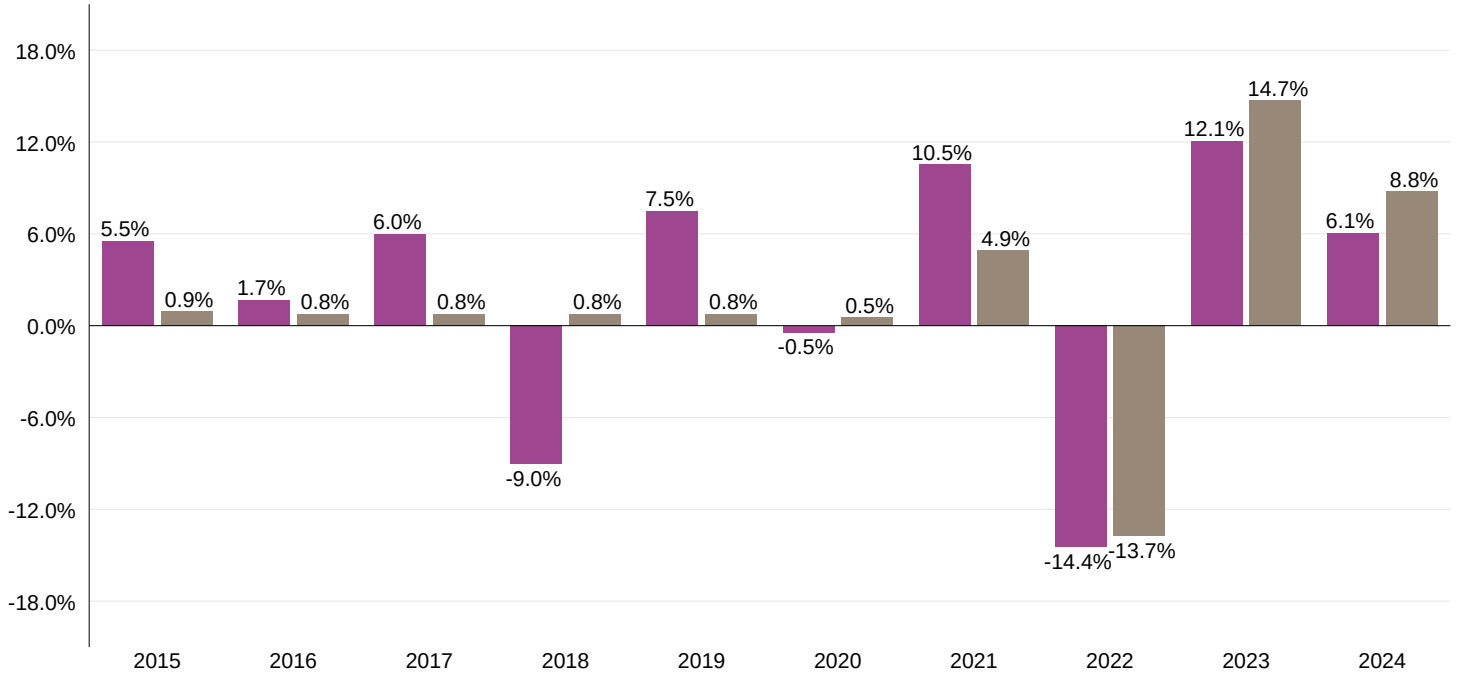

(1) L'indicateur de référence est un indicateur composite : 25% Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return EUR + 25% S&P; 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Governemnt Bond 5-7Y Index. Avant le 31 mai 2024, l'indice Bloomberg Europe était remplacé par le Stoxx Europe ex UK Large EUR.

Date de création : 15/07/2011

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.